

# CPR INVEST-HYDROGEN

un an ensemble

pour l'énergie décarbonée de demain



Vers une économie net zéro carbone

Une approche durable

Une exposition à la filière hydrogène dans son ensemble

## Un appétit marqué des investisseurs internationaux



Lancement  
30 novembre 2021



935 millions \$  
d'encours sous gestion  
au 31/12/2022

### Une gestion de convictions



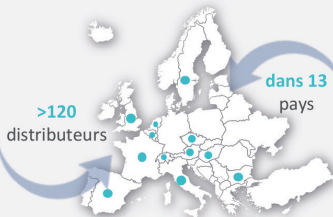
Alexandre Cornu  
Gérant du fonds

Une équipe de gestion thématique qui bénéficie des nombreuses synergies et interactions avec les analystes actions et la recherche au sein de CPR AM et les équipes ESG du groupe Amundi



Évolution des encours  
en millions \$

X3.7  
depuis le  
lancement



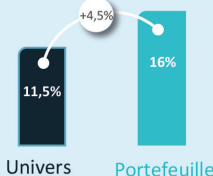
## Des pratiques extra-financières meilleures que son univers d'investissement\*



Note ESG<sup>1</sup>



Exposition aux technologies vertes<sup>2</sup>



Emissions carbone par million de dollars investis<sup>3</sup>



Une empreinte carbone de 60% inférieure à son univers d'investissement

1. Les critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance des entreprises.  
Source : Amundi - L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

2. Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des «technologies vertes» : énergies renouvelables, biomasse, efficacité énergétique, services environnementaux, gestion de l'eau, gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.  
Source : Trucost

3. Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent (tCO2e) par million de dollars investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.  
Source : Trucost

Données au 31/12/2022.

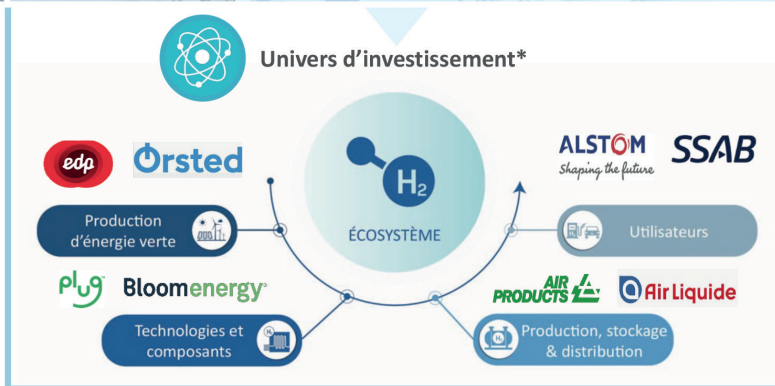
CPR INVEST-HYDROGEN en un clin d'œil

**Une stratégie innovante en phase avec les engagements sur la transition énergétique**

**Une approche responsable exigeante et complémentaire**

**Une gestion active et de convictions**

**Une exposition à toute la filière hydrogène couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur**



\*Le fonds investit dans toute la chaîne de valeur de l'hydrogène, de l'amont vers l'aval, avec une approche responsable. L'univers d'investissement est axé principalement sur les services publics, l'énergie, l'industrie, les matériaux et la consommation cyclique. Certaines sociétés appartenant à ces secteurs n'ont pas pour activité principale de produire de l'hydrogène à ce stade et peuvent afficher une mauvaise intensité carbone, mais elles sont en train de jouer ou joueront un rôle clé dans le développement de l'industrie de l'hydrogène.

Toutes les marques et logos utilisés à des fins d'illustration ci-dessus sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. Ces sociétés sont présentées à titre indicatif, ce qui ne garantit pas qu'elles seront toujours détenues en portefeuille.

**Caractéristiques techniques\*\* de CPR Invest – Hydrogen – A EUR – Acc**

Actions internationales – Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois

Code ISIN : LU2389405080

Date de lancement : 30/11/2021

**Objectif de gestion :** surperformer les marchés actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans des actions de sociétés positionnées tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène, de l'amont vers aval. Ces sociétés peuvent être de tout secteur, pays ou capitalisation.

**Indicateur de référence :** aucun. L'indice MSCI ACWI NR est l'indice utilisé a posteriori à titre de comparaison et pour calculer la commission de surperformance.

**Durée de placement recommandée :** > 5 ans

**Frais de gestion annuels max. :** 2%

**Frais administratifs max. :** 0,30%

**Commission de surperformance\*\*\* :** 15 % max. TTC de la performance au-dessus de celle de l'indice MSCI ACWI NR

**Frais d'entrée / de sortie max. :** 5% / Aucion

**PROFIL DE RISQUE\*\***

- Risque de perte en capital :** oui
- Risque lié au marché actions :** oui
- Risque de change :** oui
- Risque de contrepartie :** oui
- Risque de performance par rapport à un indice de marché boursier :** oui

**Echelle de risqué SRRI\*\*\*\* :**



\*\* Ces informations doivent être complétées par le DICI ou le prospectus disponible sur le site internet [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) ou sur simple demande auprès de CPR AM.  
 \*\*\* La comparaison des actifs nets de la part avec l'Actif de Référence (tel que défini dans le prospectus) est effectuée sur une période d'observation maximale de cinq ans. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.

\*\*\*\* Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le DICI. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Ce document non contractuel synthétique contient des informations sur les compartiments de CPR INVEST (le «Produit»), un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management.

Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques.

Les OPC cités n'offrent pas de garantie de performance et présentent un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. Toutes les informations présentées sont réputées exactes à fin décembre 2022. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la «Regulation S» de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des OPC cités dans ce document.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM, CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 € - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 – 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France – 399 392 141 RCS Paris